

EcoMobiListe – mise à jour d'automne

Nette amélioration des véhicules diesel

Berne, le 5 novembre 2014

L'ATE Association transports et environnement vient de procéder à la mise à jour de la banque de données internet de son EcoMobiListe (EML). Des progrès substantiels sont à constater au niveau des modèles diesel: l'introduction de la norme Euro6 les rend nettement moins polluants. Ainsi, nombre de nouveaux modèles diesel – mais aussi plusieurs à essence – atteignent les hauteurs du palmarès automne de l'EML et obtiennent même la note maximale de cinq étoiles.

La nouvelle norme anti-pollution Euro6 est entrée en vigueur le 1er septembre 2014. Elle impose des valeurs limites de polluants nettement plus sévères pour les voitures diesel neuves. C'est en particulier la limite d'émission des oxydes d'azote, responsables de la formation d'ozone et de smog estival, qui a été fortement abaissée. La nouvelle valeur admise passe ainsi de 180 mg/km à 80 mg/km.

En conséquence, nombre de nouveaux modèles diesel ont obtenu la note maximale de cinq étoiles dans la mise à jour d'automne de l'EML. Il en est ainsi de la Citroën DS3 1.6 BlueHDI, avec une consommation de 3,4 l et des émissions de CO₂ de 87 g/km. La VW Polo 1.4 TDI CR BMT (3,1 l/82 g) dans cette même catégorie, la Citroën C4 Cactus BlueHDI 100 Airdream (3,1 l/82 g) dans la classe moyenne et la Mercedes GLA 180 CDI (3,9 l/103 g) parmi les 4 x 4 obtiennent également de bonnes notes.

Mais plusieurs modèles essence de la classe mini s'octroient également la note de cinq étoiles. Parmi eux la Citroën C1 1.0 e-VTi 68, la Peugeot 108 1.0 e-VTi et la Toyota Aygo VVT-i, toutes trois de construction identique (3,8 l/88g). La nouvelle Renault Twingo S Ce 70 consomme 4,2 l/100 km et émet 95 g CO₂/km. Quant aux nouvelles Smart fortwo et forfour, elles affichent 4,2 l/100 km et 97 g/km.

L'essor des voitures électriques se poursuit

Parmi les voitures électriques également, des nouveautés sont à signaler: dans son EML, l'ATE a admis tout une série de nouveaux modèles obtenant cinq étoiles à la condition que le courant soit d'origine renouvelable. Parmi eux l'Audi A3 e-tron 1.4 TFSI, la VW e-Golf et la VW Golf GTE 1.4 TSI dans la classe moyenne inférieure, la Mercedes S 500 dans la classe luxe, la BMW i8 dans les coupés, ainsi que la Porsche Cayenne S E dans les 4 x 4. A l'exception de la VW e-Golf (batteries), il s'agit exclusivement de plug-in hybrides. En outre, trois nouveaux hybrides sont venus grossir les rangs de l'EML, à savoir: la nouvelle Toyota Yaris 1.5 VVT-i Hybrid dans la classe petites voitures, la Mercedes C 300 BlueTEC Hybrid dans la classe moyenne et la Lexus NX 300h dans les 4 x 4.

La banque de données de l'EML voitures peut être consultée à l'adresse www.ecomobiliste.ch. Vous y trouverez également la version magazine «EcoMobiListe 2014» (édition février 2014) en format PDF. Vous pouvez également l'obtenir gratuitement en format imprimé auprès de l'ATE Association transports et environnement, Aarberggasse 61, case postale 8676, 3001 Berne, tél. 031 328 58 58, e-mail doc@ate.ch.

En outre, les classements des dix meilleurs modèles de chaque catégorie peuvent être consultés à l'adresse www.topten.ch.

Pour plus d'informations: Gerhard Tubandt, Porte-parole de l'ATE, tél. 031 328 58 85 ou 079 708 05 36

ATE Association transports et environnement

Aarberggasse 61, case postale 8676, 3001 Berne
tél. 031 328 58 58, IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0
www.ate.ch, ate@ate.ch